

Pas de marque spécifique rappelle Sur tous les produits tels que les merguez, saucisses et viandes d'agneau



- Noms des modèles ou références concernés : **Sur tous les produits tels que les merguez, saucisses et viandes d'agneau**
- Marque : **Pas de marque spécifique**
- Lot **Tous les lots**
- Conditionnements : **En vrac**
- Date début/Fin de commercialisation : **jusqu'au 20/06/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : **Vendu entre le 1er et le 19 juin**
- Zone géographique de vente : **Commercialisation dans le département de l'Aisne**
- Distributeurs : **Boucherie La Direction, Boulevard Henri Martin à Saint-Quentin**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Par précaution suite au risque de persistance d'une contamination bactérienne des locaux, des équipements et matériels ou des produits pendant plusieurs semaines et par l'urgence à agir au regard de la gravité des symptômes observés et d'un décès.**
- Risques encourus par le consommateur : **Autre risque**
- Description complémentaire du risque : **Faites le 15 sans attendre en cas de diarrhées sanglantes**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 4 juillet 2025**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Les personnes qui ont acheté des merguez, saucisses et viandes d'agneau entre le 1er et le 8 juin dans cet établissement et qui ne les auraient pas encore cuites sont invitées à contacter la direction départementale de la protection des populations au mail ddpp@aisne.gouv.fr précisant les produits concernés, leur date d'achat, leurs modalités de conservation (réfrigérateur, con [...])**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre